

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 7 novembre 2022

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CYR AU MONT D'OR (Rhône)

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes place le centre hospitalier de santé mentale de Saint-Cyr au Mont d'Or sous administration provisoire à compter du 15 novembre.

Depuis plusieurs semaines, l'Agence régionale de santé a reçu un nombre conséquent de signalements émanant des professionnels de santé de l'établissement, de la gouvernance, ainsi que de la commission des usagers. Ces signalements témoignent de relations conflictuelles au sein de la gouvernance, qui débordent sur le climat de travail interne et contribuent à nuire au fonctionnement du centre hospitalier.

Ces informations amènent l'agence à constater que l'établissement présente aujourd'hui des dysfonctionnements susceptibles de mettre en jeu la qualité des prises en charge et la sécurité des patients.

Dans ces circonstances, le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de placer l'établissement sous administration provisoire pour une période six mois à compter du 15 novembre prochain. Ceci a pour conséquence de suspendre, pour la période, les attributions du Conseil de surveillance, du directeur et du directoire de l'établissement.

Ces attributions seront exercées par une mission d'administration provisoire, comprenant directeur et médecin, désignée par arrêté ministériel.

Il leur est demandé d'analyser les dysfonctionnements actuels, d'établir un diagnostic des causes, d'évaluer l'impact sur la qualité et la sécurité des prises en charge et de mettre en œuvre les mesures permettant d'y remédier. Les administrateurs devront également trouver les leviers de stabilisation des équipes de direction et mettre en place un fonctionnement apaisé de la gouvernance de l'établissement.

Durant cette administration provisoire, l'ensemble des activités du centre hospitalier se poursuit dans un cadre sécurisé ; le Directeur général de l'ARS remercie les personnels de l'établissement de leur engagement et de leur contribution aux côtés des administrateurs provisoires pour permettre à l'établissement d'assurer au mieux les missions qui lui sont dévolues.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CS 93 383
69418 Lyon cedex 03